

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N<sup>o</sup> 3058

Dossier Concernant des demandes  
de subv. des extraordinaires  
pour l'acquisition de Tallant Anciens

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE



2038.

Emploi  
de deux crédits de  
250,000. - & de 400,000.  
alloués par la Législature  
pour achat d'ouvrages  
destinés aux Musées

---

Lois de 1861 & 1865

---

Crédit de 100,000 alloué par la Loi  
du 16 Mars 1873

a servi à payer en partie les deux  
parties de l'achat de livres par les  
Membres de la Commission d'achat  
de livres.



D 3038

Les soussignés déclarent qu'il leur est dû par le  
Département de l'Intérieur en vertu du contrat  
passé le 19. Avril 1865, la somme de dix mille  
francs à valoir sur celle de cinquante mille francs  
qui leur est due pour prix de la cession à l'Etat  
de deux volets de Van Eyck représentant Adam & Eve.

à Paris le 4 Novembre 1865.

C. G. Meunier Curateur en charge  
P. Hauchamer Chan. Vic. Gén.

2743  
74

Un bon à payer,  
Le chef de Division  
P. Hauchamer

Paris ce 6 Decr. 1865  
h. J. De Bolder, Chan. Vic. Gén.

P. Hauchamer Chan. Vic. Gén.



Le Soussigné déclare qu'il lui est dû la  
somme de Onze francs, trente centimes (F<sup>rs</sup> 11, 30) en  
remboursement des frais payés à l'occasion de  
l'entèvement et du transport des quatre tableaux  
anciens, acquis par le Musée royal de Bruxelles  
à la vente de la Collection Chapuis à Bruxelles

1<sup>o</sup> Gratification aux ouvriers qui ont couronné  
les tableaux pendant la vente ... F<sup>rs</sup> 2, 80.

2<sup>o</sup> Payé aux commissionnaires pour le  
transport des tableaux au Musée " 8, 50

Total pro: - 11, 30

Pour acquit

Bruxelles le 12 Décembre 1864

G. J. Clavin

Il en a été approuvé la présente quittance  
et il a été versé à la somme de onze francs 30 centimes

Le Secrétaire  
D. Kierman

Le Président  
F. J. S. S. S.



7. 3038

Reçu du Musée royal de peinture et de sculpture de Belgique, la somme de deux mille neuf cent quatre-vingt-huit francs, soixante-dix centimes (Frs 2988.70<sup>ts</sup>) en acquit du prix des quatre tableaux suivants, acquis à la vente de la collection de feu M<sup>r</sup>. Chapsuis, à Bruxelles, à savoir:

Vacation du 5 Décembre 1865.

- N<sup>o</sup> 187 du cat. Daniel Van Heil. Incendie de l'église St-Nicolas, à Bruxelles . . . . . Frs 43.
- 108. Gasp. De Crayer. Adoration des berges . . . . . 17 25.

Vacation du 6 Décembre.

- 286. Pierre Neefs, le Vieux. Intérieur d'église 6 50.

Vacation du 9 Décembre.

- 368. Pierre Ingers. Bataille . . . . . 300.

On a approuvé le présent compte s'élevant à la somme de deux mille neuf cent quatre-vingt-huit francs 70 centimes.

Cont. frs.	2	988	70
Frais de vente 10%		271	70
<b>Total.</b>	<b>2</b>	<b>988</b>	<b>70</b>

Le Secrétaire  
Stievens

Le Président

Bruxelles, le 14 Décembre 1865  
Pour acquit par duplicata  
Delcroix



J. 3038

Le Souffigné artiste peintre  
à Amiens d'abord avoir reçu de  
M Polfollet agent comptable du  
département de l'Intérieur  
la somme de deux mille francs  
formant le sixième tiers du  
prix d'exécution de la copie des  
prouesses de Paulysk représentées  
Adam L Eve (contrat du 5 mai 1861)

Bruxelles le 18 Jbuis 1862

V. Lagny



Depuis 1861

Relevé des Crédits Spéciaux accordés pour l'acquisition d'œuvres d'Art Anciennes -

Dates et Allocation	Montant des Crédits	Observations
Loi du 2 Juin 1861 (voir Moniteur du 5 Juin 1861 - N° 156)	frs 250.000	<p>A titre A titre de fonds de réserve &amp; en vue de l'acquisition d'œuvres d'Art Anciennes. Cette somme a été partagée entre les Musées Royaux de Sculpture, de Sculpture de Belgique, le Musée d'Anvers &amp; le Musée Royal d'Antiquités respectivement par frs 220.171.47 - frs 634.70 &amp; frs 9144.98 - de 1861 - à 1865 -</p>
Loi du 30 Juin 1865 (voir Moniteur du 6 Août 1865 - N° 218)	frs 200.000	<p>A titre de fonds de réserve &amp; en vue de l'acquisition d'œuvres d'Art Anciennes - Cette somme a été complétement épuisée par les Musées Royaux de Sculpture &amp; de Sculpture de Belgique de 1867 à 1869 -</p>
16 Août 1873	frs 100.000	<p>Affecté partiellement à l'achat de deux portraits de Rubens - appartenant à la famille de Beauafort -</p>
Septembre 1879	frs 200.000	<p>Pour l'achat du triptyque de Quentin Metsys -</p>
Décembre 1893	frs 120.000	<p>Pour le tableau de V. Dyck appartenant à la famille de Rubens -</p>



Indication de l'emploi  
du crédit de Fr. 250,000. =  
alloué pour l'achat d'objets  
d'art anciens.

( Loi Du 2 Juin 1861 )

---



	Nom de l'auteur	Designation du sujet.	Nom du vendeur	Prix d' achat	Observations
<u>Tableaux acquis pour le Musée royal de Peinture</u>					
1861 33/avr	Van Eyck.	Deux voluts (Adam & Eve) de la composition l'adoration de l'agneau Prix d'achat par 6 parmeaux copiés par Michel Coxis Frais de copie des deux voluts cédés au Musée de Bruxelles	Fabrique de l'Eglise de St-Bavon, à Gand.	(1)	(1) Le Gouvernement acquiesce et remis à la fabrique de St-Bavon les voluts copiés par Michel Coxis et fait exécuter à ses frais pour être déposés au Musée de Peinture en copie des deux voluts cédés au Musée de Bruxelles. Le Gouvernement intervient de sa propre poche la concurrence d'une somme de 50,000 francs dans la dépense de divers travaux d'art à exécuter dans le Cathédrale de Gand.
1861 5/mai	Stuerbouts	Frais d'incendement de ces copies La Tenture unique de l'empereur Othon	Fabrique de l'Eglise de St-Bavon, deux voluts de Van Eyck.	10,000	
1861 2/mai	idem.	L'épave du feu (pendant du précédent)	Nieuwenhuys	31,000	
1861 9/mai	Inconnu (Ecole flam.)	Portrait d'homme			
1861 10/avr	Hemling	Portrait d'homme	Vente Vanderschueren à Louvain	4,950	
1861 10/avr	Le même	Portrait de femme	id		
1861 10/avr	Van Orley Bernard	Portrait d'homme	id	550	
1861 10/avr	Vander Neer (et)	Effet de nuit	id	4,400	
1861 10/avr	Van Ostade Abraham	Le menuisier de Harenge	id	6,220	
1861 10/avr	Van Ostade Isaac	Halbe de voyageur	id	2,250	
1861 4/avr	Schoon Martin	Le Christ aux roseaux	id	1,155	
1861 4/avr	Steen Jean	La fête du soir	id	2,915	
1861 2/avr	Geniers David	Le médecin de Village	id	15,510	
1861 13/mai	Herreyns	L'adoration des Mages	Van Peeghem	5,000	
1861 28/avr	Vande Velde Isaac.	Le Siège d'Ostende	Holloway		
1861 28/avr	Le même	Le Siège de Wachtendonck	id	14,550	Pour la Galerie historique
1862 23/avr	Synaether Adam	Paysage, épisode de chasse	Vente Baillie-Boschaert à Anvers	4,510	
1862 24/avr	Heysmans J.B.	Paysage	id	3,520	
1862 24/avr	Baekhuysen L.	Tempête près des côtes de Norwège	id	4,400	
1862 22/avr	Gelée (Claude Lorrain)	Entrée et la flotte royale sur les côtes de la Lybie	id	19,800	
1862 22/avr	Mile François	Paysage	id	198	
1862 22/avr	Snayers Pierre	Bataille de Callao	id	154	Pour la Galerie historique
1862 23/avr	Manfredi	La femme adultère	Acquis en Italie par M. Portailles	226 85	
1862 23/avr	Mengo Raphael	Portrait d'un Cardinal	id	521 38	
1862 23/avr	Scarsellino	La madone & l'Enfant Jésus	id	134 94	
1862 23/avr	Anonymous	Portrait d'homme	id	189 69	
1862 23/avr	Anonymous (Ecole flor.)	Madone	id	53 79	
1862 23/avr	De Heem Com.	Nature morte	id	2,149 90	
1862 23/avr	Julius Romain	Dessin	id	270	
				à Reposter	155,093 55



	Nom de l'auteur	Désignation du sujet.	Nom du vendeur	Prix d'achat	Observations
			Report	155093 58	
1862 30/Jan	Courtois	Episode de la peste	Acq. en Italie par M. Postalt	1200 -	
1862 30/Mai	Perugin	La Vierge, l'Enfant Jésus	"	15860 21	
id id	Crivelli	La Vierge, l'Enfant Jésus	"		
14 id	Le même	St. Francois	"		
		Frais de restauration, d'emballage & de transport des tableaux acquis en Italie. Frais de voyage de		2993 65	
1862 12/Jan	De Bruyn	Portrait d'homme	Vente Weyer, à Cologne	2062 50	
id id	Le même	Portrait de femme	"		
id id	Hab. Van Eyck (attribuée)	La Vierge, l'Enfant Jésus	"	3712 50	
id id	Anonymous (Ecole Allm.)	Croisement du Christ	"	5073 75	
id id	Ouvr. Simon	Combat de Sittwerdtz	"	288 75	Pour la Galerie historique
		Comm. à M <sup>rs</sup> Et. Leloy pour l'achat des cinq tableaux ci-dessus		419 56	
1863 26/Jan	Cruys Albert	Intérieur d'étable	Vente de Midoff à Paris	7867 -	
1863 8/Mai	Heer Jean	L'offre galante	Vente de Bismont à Paris	22500 -	
1863 14/Dec	De Cruyter Gasp.	L'adoration des bergers	Vente Chupin à M <sup>rs</sup> Muller	1897 50	
1863 14/X	Ncefs la Vierge	Intérieur d'église	"	715 -	
1863 id	Imayers Pierre	Bataille	"	341 30	
1863 id	Van Hbeil	Incendie	"	46 20	Pour la Galerie historique
1863 id		Vue de l'ancien Chateau de Cerueun	Genestet	100 -	
				220171 47	
Subsidés alloués pour le Musée d'Arras.					
		1 <sup>o</sup> Subside à l'occasion des tableaux acquis à la vente Vanderschueren		17216 80	
		2 <sup>o</sup> " " " " " Baillie		2819 66	20636 46
		3 <sup>o</sup> " " de l'achat d'un tabl. de Robert Peril		600 -	
Achats pour le Musée royal d'Arras, d'Antiquités.					
		Achat à Rome de 77 vases étrusques	7041 98	9144 98	
		Rembours <sup>ts</sup> de dépenses relatives à l'achat de ces vases	283 -		
		Moulage de bas-reliefs de la Colonne Trajane	1820 -		
			Ensemble F.	2499 52 91	
			Somme restée sans emploi	47 09	
				250,000 -	



*Paris sur l*  
Crédit de 250,000

Lié de 2 juin 1861

///



EXPOSITION NATIONALE  
DES BEAUX-ARTS.

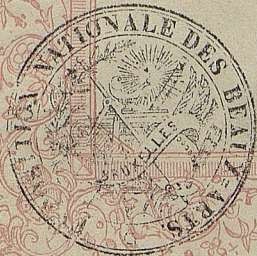
1845

Carte d'entrée pour le 1-<sup>er</sup> Août.

Prix : 50 centimes.

N<sup>o</sup>

2173.





4  
7<sup>h.</sup> = 1879

~~Credit~~ de 200,000 —

pour le département de l'Yonne  
Metzys —



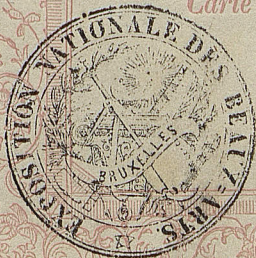
EXPOSITION NATIONALE  
DES BEAUX-ARTS.

1845

Carte d'entrée pour le 1<sup>er</sup> Ét. *7*

Prix : 50 centimes.

N<sup>o</sup> 2181.





7  
December 1893

120,000 f p. h.

Walter de Van Dyck



3/16 août 1873

---

Credit de 100.000

---

affect. part. à l'achat  
de 2 parts. de Ruben (130.000)  
appartenant à la famille de  
M. de Beaufort —

---

Le credit des Musées était  
198 000 — y compris le  
payement. pris

---



2

Paris le Mercredi 20 1790  
Lui du 30 Juin 1790

---



Indicateur de l'emploi  
du crédit de Fr. 200,000. - alloué  
au Musée royal de Peinture pour  
l'achat d'œuvres d'art.

*no.*  
( Loi Du 30 Juin 1865 )

---



Nom  
de l'auteur

Designation de

1867	Van Orley, Bernard	Triptyque représentant des sujets tirés de l'histoire
1867	Geniers, David	Permeuse flamande
1867	Hondelcoeter, M.	Le chant du coq
1867	Weenick, J.	Gibier & accessoires
1867	Wynants, Van de Velde, etc.	Vue du Rhin (fig. par M. Van de Velde)
1867	David	Portrait de jeune femme
1867	Kranack, Lucas	Portrait d'homme
1867	Van Huchtenburg	Choe de Cavalerie
1867	il	



Reçu

De Job.

Nom  
ou  
Vendeur

Prix  
à  
achet

Observations

Nieuwenhuys 30,000 -

La famille Bosschert 125,000 -

L. Ganchez 4,500 -

Nieuwenhuys 35,000 -

L. Ganchez 5,500 -

Total Premier 200,000 -



Relevé des crédits spéciaux accordés pour l'acquisition d'œuvres  
d'Art Anciennes -

Montant des Crédits -	Dates de l'Allocation	Observations
<u>fr 250.000</u> -	Loi du 2 Juin 1861 - (voir Moniteur du 5 Juin 1861 n° 156)	<u>A titre de fonds de réserve, en</u> vue de l'acquisition d'œuvres d'Art Anciennes - Cette somme a été partagée entre les Musées Royaux de Peinture, de Sculpture de Belgique, le Musée d'Anvers, & le Musée Royal d'Armes & d'Antiquités, respec- tivement par frs <u>220.171.47</u> ; frs 20.636.46 & frs 9144.98 - de 1861 à 1865 -
<u>frs 200.000</u> 00	Loi du 30 Juin 1865 - (voir Moniteur du 6 Août 1865 - n° 218)	<u>A titre de fonds de réserve, en</u> vue de l'acquisition d'œuvres d'Art Anciennes - Cette somme a été complètement épuisée par les Musées Royaux de Peinture & de Sculpture de Belgique de 1867 à 1869 -
<u>fr 100.000</u> -	Le 16 Août 1873	Crédit alloué aux Musées Royaux de Peinture & de Sculpture, pour Subvenir à l'achat de deux portraits de Rubens, apparte- nant à la famille de Beauvort (fr 130.000)
<u>frs 200.000</u> -	en Septembre 1879	Crédit alloué aux Musées Royaux de Peinture & de Sculpture, en vue de l'acquisition du triptyque de Quentin Metsys - (fr 200.000)
<u>fr 120.000</u> -	en Décembre 1893	Crédit alloué aux Musées Royaux de Peinture & de Sculpture, en vue de l'acquisition du tableau de Van Dyck, représentant "La famille de Ribaucourt" - (fr 200.000)



Ministère  
de  
l'Intérieur.

Bruxelles, le 7 Mai 1872.



Administration  
des Beaux-Arts etc

Monsieur le Conservateur,

N<sup>o</sup> 12449

Le budget renseigne le montant des sommes jugées nécessaires pour assurer la marche régulière de toutes les affaires ressortissant aux différents services et administrations.

Il importe donc, qu'en en soumettant les bases on s'attache à prévoir autant que possible tous les besoins auxquels il y a lieu de pourvoir. Mais les chiffres une fois votés doivent être considérés comme définitifs.

Lorsque des besoins nouveaux se produiront dans le courant de l'année, ou lorsque par suite de circonstances exceptionnelles, les prévisions budgétaires seront dépassées, il sera examiné jusqu'à quel point il conviendra de demander à la Législature des crédits supplémentaires.

Mais il importe de bien se pénétrer de l'idée qu'en dehors des cas de nécessité absolue, les limites du budget, qui sont la règle, ne doivent jamais être dépassées.

Quant aux exceptions, il conviendra de les signaler d'une manière toute spéciale et en temps utile, c'est-à-dire préalablement à tout projet de décision qui pourrait avoir pour effet soit directement, soit indirectement, d'engager le Gouvernement à solliciter des crédits supplémentaires.

Pour le Ministre,  
Le Directeur général,  
Muller

À Monsieur le Conservateur des musées  
de peinture et de sculpture de  
l'Etat.



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

—  
ADMINISTRATION

des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 16.062.....

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 17 Mars 1883.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup>

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en  
réponse à votre lettre du 17 Mars courant, que la  
situation du trésor public m'a obligé, de concert  
avec mon collègue M<sup>re</sup> le Ministre des Finances,  
de réduire de 50,000 francs le crédit de 100,000 frs  
qui vous a été alloué par la loi du 24 Mai 1876  
pour acquisition d'œuvres d'art. La même  
considération nous a fait annuler le dispo-  
nible de 1,773 francs que laissait le crédit  
de 200,000 francs accordé aux mêmes fins  
par la loi du 16 Août 1873. Je ne crois pas  
avoir besoin d'ajouter que ces mesures com-  
mandées par les circonstances, ont un caractère  
absolument exceptionnel. — Je me réserve,  
dès que la situation le permettra, de redemander  
au Parlement les ressources qui vous  
sont nécessaires pour compléter le musée

de  
A la Commission Directrice des musées  
Royaux de peinture et de sculpture



de l'Etat par des œuvres importantes des maîtres  
qui n'y sont pas encore représentés et que votre  
Crédit annuel ne vous permet pas d'acquiescer.

Vous êtes autorisés, Messieurs, à vous  
présenter à la vente Noarischkine avec le  
total de vos ressources actuellement disponibles.  
J'ajouterai toutefois que les circonstances qui  
imposent en ce moment aux pouvoirs  
publics la plus stricte économie, vous  
Commandent la même réserve, et il im-  
= portera que vos acquisitions se recom-  
= mandent par un caractère d'éminente  
utilité au point de vue des enseignements  
que les musées ont pour missions d'offrir  
aux artistes.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Nolin-Jacquemy

faire un  
extrait & renvoyer  
à M. de la Roche  
pour qu'il en fasse  
un autre dossier



MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

*1790*

Dossier concernant la demande  
d'un crédit extraordinaire pour  
des achats à faire aux ventes  
de Cultremont et Secretan.

N° 3038

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.
		X XX.

3038 *Crédit extraordinaire. Ventes de Cultremont et Secretan.*



~~Paris le 27 avril 1897~~  
~~3038~~

Paris le 27 avril 1897

à M. le Ministre,  
Secrétaire de T. P. &  
de P. & S.

27

Il est fort officieusement  
venant à votre connaissance  
que votre honorable collègue  
le Secrétaire de T. P. &  
de P. & S. a refusé à tout  
propos de l'Etat de l'achat en  
faveur des Musées  
Nouveaux de peinture &  
de sculpture de l'Etat -

Pour avoir l'honneur  
de rappeler à votre bien  
veillante attention que



fréquente demande anti-  
vieilles tentatives à ott.  
Mie soit un créant  
extraordinaire, soit un  
proposition stable  
à permanence des Chapitres  
des Budgets des Musées  
spécialement affect. Mais  
obstacles d'occurrence d'act. 4  
Ces choses sont pour le  
moment tout à fait  
insuffisantes -

Le C<sup>o</sup> D<sup>o</sup> de l'Université  
n'est en vérité, & curieuse  
mais que le budget  
des Départements de  
l'agriculture & des E.P.

et est à la Vaill. & de la  
présent: à l'opportunité  
de la Législation, &  
résolu ~~de la~~, à l'unanimité  
de toutes les branches  
après, après d'obtenir  
grâce à votre persi-  
sente intervention  
une solution au profit  
des vœux que les  
d<sup>o</sup> de l'Université de  
Paris à ~~maintenant fait~~  
Non exprimée - et la  
réhabilitation de ceux  
qui ont intimement  
lié à la primitive  
université pour l'avenir  
~~pour toujours de un~~  
que pour l'avenir fait



Milit, en diverses  
Circumstances, ~~substanti~~  
~~ment~~ liés la int.  
Ces activités de  
Musée, & l'union  
de peinture & l'accroisse-  
ment de ses collections

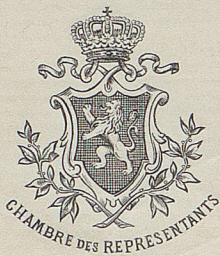
Veuillez à

C. D.  
L. O. B. S. S.

Secretary







Mon cher Président,

J'aurai le regret de ne  
pouvoir assister à votre  
réunion de lundi. — M. le  
Ministre de Bruyn m'a  
dit que son collègue des  
Finances se refusait à toute  
augmentation de crédit et  
à tout transfert pour 1897.  
Il s'ensuit que d'ici à lors



fin de l'année, nous  
n'aurons presque plus  
rien à dépense...

Votre dévoué

Arbeurnand

23 août 1897



MUSEES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 3038

L'annee

27

Bruxelles 18-1-97

à Mr le Ministre de l'Instruction  
Publique et des Beaux-Arts

F. W.

Après avoir l'honneur de  
vous adresser, avec la pré-  
sente, l'inventaire des  
œuvres acquises ou reçues  
en don par les Musées R  
de peinture et de sculpture  
de l'Etat, pendant l'année  
écoulée 1896

La dernière acqui-  
sition consistant en  
la œuvre de Cornelia  
Peja, Weenix, D. Cuyck  
Snyder, Mabuse, et les  
autres à la somme de  
\$ 34500 imputable  
sur le budget de l'exercice







En cette occasion, en  
proposant discrètement  
ou indirectement à  
la Régularité de  
mettre à la disposition  
de la C. D. — les  
dépenses d'ouvrages  
un bon de Cas  
Foucault, ~~à la~~

Carrière

pourrait être  
elle a servent verser à la C. D. de subvention  
indépendant des allocations  
sur budgetaire annuelle.  
et en attendant ~~et en attendant~~ par

Il est d'enrichir la collection  
des manuscrits

classés, suivant ce  
qui a déjà été exprimé, dans  
l'acte définitivement  
portés de 61,500 à  
100,000  
Le <sup>Président</sup> Alce  
O. Stuy



MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 3038

Reçu en vertu de l'ordonnance de  
justice et de la commission en vertu

§

Bruxelles le 21 Mars 1846

à Messrs L. Meunier, Secrétaire  
d'administration des T. P.  
L. de B. A. CV

Le C. D. des Musées  
de Messrs le Catalogue  
de la Collection de tableaux  
antiques de M. le Vicomte  
de B. de G. originaux,  
dont le Nout. à Bruxelles,  
est fixé aux Murs de  
14 & Mercredi 15 Mars  
prochain —

Cette collection, de tableaux  
de tout genre, appartenant  
à l'Administration de la C. D.  
pour <sup>certains autres</sup> ~~la~~ <sup>importance</sup>



des ce la <sup>de Hollande</sup> ~~de Hollande~~ ~~de Hollande~~  
la requête en ce qui concerne  
votre loi, un bon projet  
pour la Marine de l'Etat.

Mais pour ne pas  
laisser échapper l'occasion  
qui se présente il ne faut  
pas laisser à l'Administration  
le soin de faire ce qui est  
à faire.

Il s'agit de faire passer  
dans le budget de  
1896, ~~un~~  
~~un~~ ~~un~~ ~~un~~ ~~un~~  
à votre budget de  
1896, ~~un~~

Il s'agit plus qu'à la somme de 28000  
francs, et non la  
proposer avec ce seul

pour faire  
face à des dépenses  
de crédits spéciaux pour  
les années 1896 et

Essayer, et pour courir le  
risque de la dépense en  
plénum, de la plénum  
Mais la plénum en l'occurrence  
amortir les dépenses à

Cette la plénum important -

~~de la plénum de la plénum~~  
de la plénum de la plénum  
de la plénum de la plénum

de la plénum de la plénum  
de la plénum de la plénum  
de la plénum de la plénum

de la plénum de la plénum  
de la plénum de la plénum  
de la plénum de la plénum

de la plénum de la plénum  
de la plénum de la plénum  
de la plénum de la plénum



Votre Musée ancien  
d'occupe le premier  
ordre -  
La vision de son état  
d'appréhension de la Vente  
~~de~~ du Valant. du Bois  
Pour vos pièces, sur  
leur le Ministère de ~~leur~~

Si ce n'est pas

J'ai fait de votre esquisse  
pour dans un délai  
qui ~~vous~~ permettrait  
~~de~~ ~~prendre~~  
le C. S. de ~~prendre~~  
prendre, en temps et lieu,  
tout en la disposition  
devenant - Veuillez  
V. B. G. B. B.

à la







Bru. 1<sup>er</sup> Juin 1884

à M<sup>re</sup> le Ministre des  
Intérieur

En adoptant la suppression  
du transfert des fonds neufs  
employés à l'achat des  
tableaux anciens destinés  
aux classes royales, les  
Gouvernement et les Chambres  
ont pris l'engagement  
d'accorder des crédits spéciaux  
lorsque des circonstances  
exceptionnelles justifiaient  
la nécessité de disposer des  
sommes importantes.

L'occasion se présente  
aujourd'hui d'enrichir nos  
Collections d'œuvres de  
grande valeur. Il s'agit  
de choisir à faire dans les  
Collections Sellar,  
Secretan & Oultrémont  
qui seront très prochainement



mis en vente publique,  
à Paris.

Comme nous avons eu  
maintes fois l'occasion de  
le faire remarquer, la faculté  
d'acquiescer des ouvrages de  
premier ordre ne s'est  
présentée jus d'une manière  
régulière & et seroit exes-  
-sivement respectable que  
le classé de Brunelles, à  
défaut d'un crédit assez  
élevé, ne fût pas en mesure  
d'assister à ces ventes  
& d'y acheter des œuvres  
à une valeur supérieure.

L'allocation annuelle  
des classes réservées aux  
acquisitions courantes  
ne sauroit, en tout  
insuffisamment, répondre  
à cette destination,  
alors qu'il s'agit surtout

de doter les Musées  
de tableaux dignes d'y  
figurer avec éclat.

Nous prions donc  
M. le Ministre, répondre à  
vos intentions et à celles  
de la Législature en  
solicitant de votre  
bienveillance l'allocation  
d'un crédit de 200,000 fr.  
affecté spécialement à  
l'achat d'œuvres d'un  
mérite réel et destinées à  
combler les lacunes de  
la partie de nos Collections.

Nous avons l'honneur  
M. le Ministre, d'appeler  
votre attention sur  
l'époque rapprochée de  
la vente Sellar (6 Juin  
prochain) & d'exprimer  
le vœu de connaître  
bientôt vos intentions.

Nous vous prions, M. le  
Ministre, d'ag.

Le Secrétaire  
R. L.

Le Président  
C. O. L.